



10 juin 2021

Étaient présents :

<u>Hugues Paquette-Trudeau</u>	<input type="checkbox"/>	<u>Pierre Giguère</u>	<input type="checkbox"/>	
<u>Ève Deland</u>	<input type="checkbox"/>	<u>Stéphanie Toner</u>	<input type="checkbox"/>	
<u>Frédéric Beaufiles</u>	<input type="checkbox"/>	<u>Perline de Voyer</u>	<input type="checkbox"/>	
<u>Nina Juliet Tchichendji</u>	<input type="checkbox"/>	<u>Raymonde Gomis</u>	<input type="checkbox"/>	
<u>Alexandre Mathieu</u>	<input type="checkbox"/>	<u>Johanne Sabourin</u>	<input type="checkbox"/>	Invité(e) : <u>Marie-Soleil Jacques (secrétaire)</u>

SUJET	RÉSUMÉ DES PROPOS	SUIVI	RESPONSABLE DU SUIVI
1. Ouverture de l'assemblée	19h03		
2. Présence et vérification du quorum	Nous avons quorum		
3. Période de questions du public	Aucune question du public		
4. Adoption de l'ordre du jour	Proposé : Pierre Giguère Secondé : Frédéric Beaufiles		
5. Suivis du procès-verbal	Procès-verbal adopté à l'unanimité		
6. Sujets : 6.1 Calendrier scolaire 21-22	Le calendrier adopté à la dernière rencontre a dû être modifié suite à la demande du ministère d'adopter un calendrier à 2 étapes pour 21-22. M.Paquette-Trudeau présente les faits saillants du nouveau calendrier au conseil.		

	<ul style="list-style-type: none"> - 6 janvier : fermeture complète de l'école (pas de service de garde) - Force majeure : 20 mai et 3 juin <p>Le calendrier a été accepté à 75% par l'équipe-école.</p> <p>Mme Toner demande que signifie l'étoile sur le calendrier scolaire.</p> <p>M.Paquette-Trudeau explique qu'il s'agit de la date de la photo scolaire.</p> <p>Résolution 202021-1006-01</p> <p>Proposé : Frédéric Beaufiles</p> <p>Secondé ;Marie-Claude Legault-Lamarche</p>		
6.2 Frais chargés aux parents	<p>M.Paquette-Trudeau présente les frais qui seront chargés aux parents l'an prochain pour le matériel didactique. Les enseignants ont fait l'exercice de revoir les listes afin de répondre à leurs besoins à la 3^e année d'existence de l'école.</p> <p>Il y aura maintien de l'agenda scolaire pour l'an prochain, mais les membres du personnel souhaitent que nous n'ayons plus d'agenda dans les années à venir.</p> <p>2^e année : Nous aurons de nouvelles enseignantes en 2^e année l'an prochain, donc les listes sont appelées à être révisées d'ici le mois d'août. Nous respecterons les montants demandés aux autres niveaux.</p> <p>M.Giguère souligne que la Covid nous a appris que l'agenda était très facultatif et que le Classroom peut amplement suffire. Les cahiers en numériques facilités également le suivi entre l'école et la maison.</p> <p>Résolution 202021-1006-02</p> <p>Propose : Stéphanie Toner</p> <p>Seconde : Pierre Giguère</p>		
6.3 Organisation scolaire 21-22	<p>M.Paquette-Trudeau informe le CE des groupes pour l'an prochain</p> <p>4 ans; 1 classe</p> <p>5 ans : 3 classes</p>		

	<p>1^{er} : 3 classes 2^e : 3 classes 3^e : 2 classes 4^e : 2 classes 3^e-4^e : 1 classe 5^e; 2 classes 6^e : 2 classes EDA : 4 classes Phare Le personnel enseignant reste stable. Mouvement en 2^e année seulement La maternelle 4 ans est pleine, nous avons même une liste d'attente à ce jour Mme de Voyer demande s'il pouvait avoir l'ouverture d'une nouvelle maternelle 4 ans M.Paquette-Trudeau explique que ce n'est pas dans les plans du CSS.</p>		
<p>6.4 Débarcadère- rentrée scolaire</p>	<p>M.Paquette-Trudeau informe le conseil de ses derniers échanges avec la ville qui souhaite que le débarcadère soit le stationnement de l'école. M.Paquette-Trudeau a réitéré à la ville que ce plan n'était pas réaliste compte tenu de la position géographique de l'école. L'option du débarcadère dans le stationnement n'est définitivement pas sécuritaire pour nos élèves. M. Paquette-Trudeau a proposé à la ville l'option des zones débarcadères devant l'école. Cette option n'a pas été retenue. La ville insiste pour que leur vision soit expérimentée. M.Paquette-Trudeau insiste sur le fait que nous ne ferons pas cette expérimentation. M. Paquette-Trudeau demande au conseil de faire des représentations auprès de la ville s'il souhaite que le projet soit remis en question et repensé pour l'an prochain. Le CE pourrait avoir à mobiliser les parents pour nous représenter auprès de la ville et des autorités. M Giguère demande les modalités pour pouvoir se présenter sur le comité pour représenter les parents de l'école. M. Paquette-Trudeau transmettra au CE les informations sur le dossier afin que ceux qui le désirent puissent se présenter au comité. M.Alexandre se demande pourquoi nous ne nous inspirons pas de modèles déjà en place dans d'autres écoles?</p>		

	<p>M.Paquette-Trudeau explique que la discussion en face à face avec les représentants de la ville directement à l'école a fait son chemin et a contribué à un début de prise de conscience de la ville.</p>		
6.5 Site web	<p>M.Paquette-Trudeau présente la maquette du site web de l'école.</p> <p>Mme Gomis souhaite qu'il y ait un onglet pour que les parents aient accès aux travaux du CE et à de l'information spécifique pour les parents</p> <p>M.Paquette-Trudeau présente les différents onglets. Il explique que les onglets ont été créés en fonction de répondre aux besoins de nos parents d'abord.</p> <p>Nous souhaitons une interface épurée et une navigation simple et efficace</p> <p>Le lancement du site web se fera d'ici la fin de l'année</p> <p>M.Giguère demande jusqu'à quel point nous avons de la flexibilité dans l'interface et les fonctions.</p> <p>M.Paquette-Trudeau explique que nous avons fait face à de la résistance de la part du développeur du CSS, mais nous prendrons les moyens nécessaires pour obtenir un site web à la hauteur de nos espérances.</p> <p>Nous souhaitons une plate-forme plus dynamique qui pourra être mise à jour régulièrement</p>		
6.6 Suivi Bibliothèque	<p>Nous aurons une bibliothèque fonctionnelle en septembre prochain. Nous allons enfin pouvoir l'inaugurer à la fin juin pour une ouverture officielle en septembre prochain.</p> <p>L'espace culturel permettra la découverte et l'exposition de créations des élèves.</p> <p>Mme Toner trouve que notre école est avant-gardiste dans ses projets.</p> <p>M.Paquette-Trudeau explique que notre vision est celle d'une école qui permettra la découverte et l'exploration d'une multitude de choses afin que les enfants découvrent leurs intérêts. L'École primaire est un environnement pour découvrir le monde dans son entièreté.</p>		
6.7 GDPL 18-19-20 juin	<p>Mme Marie-Soleil présente l'ensemble des activités planifiées pour cette grande journée de festivités.</p>		
6.8 Autorisation de sortie dans un rayon de 5 km	<p>M.Paquette-Trudeau propose la dérogation qui permet d'autoriser les sorties dans un rayon de 5km entre le début de l'année et le 1^{er} CE de 21-22</p> <p>Résolution 202021-1006-03</p> <p>Proposé; Pierre Giguère</p> <p>Secondé : Stéphanie Toner</p>		
6.9 Élection des membres parents du CE 21-22	<p>M.Paquette-Trudeau explique que 3 membres devront être remplacés.</p>		

	<p>Un parent ne s'est pas présenté depuis plusieurs rencontres, elle est donc exclue du conseil Mme de Voyer nous quitte puisque son fils part au secondaire.</p> <p>Mme. Gomis explique qu'elle souhaite quitter la présidence, mais conserver son poste au sein du conseil d'établissement et du comité des délégués.</p> <p>M.Giguère demande si le parent qui se retire peut se présenter à nouveau et être réélu.</p> <p>M.Paquette-Trudeau explique que c'est possible, l'idée est simplement de remettre à l'élection son poste pour renouveler la composition du conseil d'établissement.</p> <p>M.Giguère propose de mettre son siège en jeu et de possiblement se représenter en septembre prochain.</p> <p>Mme.Toner explique qu'elle souhaite rester au CE, mais que son horaire ne lui permet pas de siéger sur le comité de parents du CSS.</p> <p>Mme Gomis se demande comment compléter le formulaire pour la formation des membres du CE</p> <p>M.Paquette-Trudeau explique que c'est un formulaire électronique simple à compléter en quelques secondes.</p>		
6.10 Budget 21-22	<p>M.Paquette-Trudeau présente les détails du budget préliminaire pour 21-22 qui s'élève actuellement à 1 554 667\$.</p> <p>Il s'agit d'un budget prudent afin de limiter le déficit.</p> <p>Résolution 202021-1006-04</p> <p>Proposé : Frédéric Beaufils</p> <p>Secondé : Marie-Claude Legault-Lamarche</p>		
6.11 Chandail d'école	<p>M.Paquette-Trudeau propose que nous ayons un chandail d'école qui serait chargé à chaque parent en début d'année. Tous les élèves pourraient avoir leur chandail pour les sorties et les activités d'école.</p> <p>Le CE trouve que c'est une bonne idée.</p> <p>Mme Gomis souhaite que nous nous limitions à 15-20\$. Mme Gomis propose un chandail de sport qui respire et s'aère mieux.</p> <p>M.Paquette-Trudeau cède la parole à M.Alexandre au sujet du chandail de sport. M.Alexandre explique qu'il ne voit pas la nécessité d'un chandail identique pour l'ensemble des élèves, ce qui complique sa gestion en éducation physique. Il est en faveur du chandail pour les sorties et les activités.</p>		

	<p>Mme Marie-Claude explique qu'avec les petits, elle ne souhaite pas gérer que chaque élève se présente avec LE bon chandail de sport, un simple t-shirt est beaucoup plus simple pour tous lors des périodes d'éducation physique.</p>		
<p>7. Enseignants : suivi de la vie scolaire</p>	<p>Mme Marie-Claude souligne que c'est une année exceptionnelle à tous les niveaux et que la situation a pesé lourd sur les enfants et sur le personnel. Le retrait des masques a fait du bien à tout le monde.</p> <p>Elle souligne le travail de tous tout au long de l'année. Et elle nous rappelle que c'est notre 1^{re} fin d'année.</p> <p>M.Frédéric ajoute que le retrait du masque a été reçu comme une libération pour ses élèves. Les enfants ont super hâte à la journée du 18 juin. Les enfants et les enseignants sont dans l'effervescence de la fin de l'année scolaire. Le temps doux permet d'exploiter l'extérieur.</p> <p>Mme.Nina souhaitait ajouter qu'elle est très heureuse que les élèves aient pu passer toute l'année scolaire à l'école en présentiel.</p> <p>M.Alexandre souligne que nous avons déjà le regard sur l'an prochain et que la fin de la Covid nous permet d'anticiper des jours meilleurs.</p> <p>Mme.Toner nous informe que les parents sont satisfaits de la gestion de la covid cette année.</p> <p>M.Giguère abonde dans le même sens.</p> <p>M Paquette-Trudeau explique que c'est la collaboration de tous qui nous a permis de réussir à passer à travers cette année.</p>		
<p>8. Service de garde 8.1 Règles de fonctionnement 21-22</p>	<p>Mme. Sabourin présente les règles de fonctionnement du service de garde pour 21-22.</p> <p>Elle nous explique que les règles sont restées les mêmes que l'an dernier.</p> <p>M.Paquette-Trudeau met en lumière l'information sur la tarification. Nous limitons la tarification au minimum pour le service de garde. Les frais sont les mêmes en 21-22 que ceux de 20-21</p> <p>Résolution 202021-1006-05</p> <p>Proposé : Stéphanie Toner</p> <p>Secondé : Alexandre Mathieu</p>		
<p>8.2 Service traiteur 21-22</p>	<p>Nous avons questionné beaucoup la Cantine pour tous afin d'avoir les données sur notre service, nous n'avons pas encore toutes nos réponses.</p>		

	<p>M.Giguère et Mme Toner ont procédé à la dégustation des différents services de traiteur.</p> <p>Les parents aiment le volet communautaire offert par La Cantine pour tous.</p> <p>Au niveau de la nourriture, la cantine pour tous et le lunch sont équivalents.</p> <p>M.Paquette-Trudeau propose de poursuivre avec la Cantine pour tous, mais en rappelant notre niveau d'attentes à nos partenaires puisque nous avons vécu quelques écueils cette année, principalement au niveau de l'organisation et de la qualité de la nourriture.</p> <p>L'an prochain, nous allons publiciser un peu plus le volet</p> <p>Mme Toner souhaite savoir le type de problèmes que nous avons rencontrés.</p> <p>Mme Sabourin explique que des repas sont oubliés, que le matériel manque, le lait surit, lunch écrasé, des erreurs sur la commande, etc. La plupart des problèmes sont logistiques.</p>		
8.3 Journées pédagogiques 21-22	<p>M.Paquette-Trudeau présente la planification des activités des journées pédagogiques pour l'an prochain.</p> <p>M.Paquette-Trudeau profite de l'occasion pour informer les parents du partenariat établi avec Educ-action afin de mettre en place le parascolaire pour l'année prochaine..</p>		
9. Correspondance	Aucune correspondance n'a été reçue		
10. Rapport aux membres de la personne déléguée au comité de parents	Mme Gomis nous entretient des différents sujets couverts par le comité de parents comme la vaccination, le plomb dans l'eau, les congrès offerts, l'encadrement des élèves autochtones en lien avec les derniers événements, le racisme, etc.		
11. Varia	<p>Message de nos brigadiers : Nos brigadiers étaient tourmentés par le fait que le 4 juin n'était plus une journée pédagogique.</p> <p>M.Paquette-Trudeau explique qu'il est en lien avec Mme Loyer qui assure la communication.</p>		
12. Levée de la séance	21h36		